

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA FIN DES 35 HEURES : REACTION DE Geneviève GAILLARD

L'assouplissement du temps de travail annoncé pudiquement par le Premier Ministre est la plus importante régression sociale depuis l'après guerre. L'argument de travailler plus pour gagner plus se transforme en obligation de travailler plus pour vivre moins.

A travers cette mesure le Premier Ministre cristallise la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale qu'il nie mais qu'il étend depuis plusieurs mois.

Après la journée de travail gratuite imposée aux seuls salariés pour combler les déficits de la politique du Gouvernement, c'est désormais plus de 60 jours de travail supplémentaires (7heures/jour) qui peuvent être imposés à chaque salarié, soit plus d'un jour par semaine sans véritable dialogue social.

Que doit-on penser des pressions qui seront exercées sur les salariés ?

Le relèvement du plafond d'heures supplémentaires de 180 heures à 220 heures par an, l'assouplissement du compte épargne temps avec la suppression du plafond de 22 jours par an et possibilité de monétarisation, remettent en cause la loi sur les 35 heures en instaurant une flexibilisation du temps du travail revendiquée ou plutôt exigée par le Medef.

Au regard de l'ensemble des accords des 35 heures et pour les salariés qui ne se voient pas appliquer les 35 heures, c'est au cœur même des congés payés que s'attaque le Gouvernement.

Il s'agit donc bien d'un retour non seulement sur les 35 heures, mais sur la semaine de 40 heures et les congés payés conquis en 1936, un salarié bénéficiant de 10 jours de RTT par an pourrait notamment voir convertis 20 jours de congés payés.

Sous couvert d'une nécessaire refondation sociale, le Premier Ministre s'active en réalité à une déchéance sociale.

Niort, le 10 décembre 2004

Geneviève GAILLARD